

Santé publique Sudbury et districts

Stratégie du programme de vaccination contre la COVID-19 – Résumé

Santé publique Sudbury et districts
mars 2021



Public Health
Santé publique
SUDBURY & DISTRICTS

Table des matières




Contexte	1
But et objectifs	1
Structure d'organisation et partenariats	2
Programme de vaccination contre la COVID-19	4
Entreposage et distribution des vaccins	7
Programme local de vaccination	7
Approche locale de communication	8
Transparence et responsabilisation	8
Conclusions	8

Remarque : le présent document ne fera l'objet d'aucune autre révision pour le moment. Les changements relatifs au programme de vaccination de Santé publique Sudbury et districts seront annoncés par des communiqués et les médias sociaux.

Contexte

Le 11 décembre 2020, le gouvernement de l'Ontario a diffusé un [Plan de mise en œuvre de la distribution des vaccins de l'Ontario](#), qui repose sur l'approche en trois phases décrite ci-dessous :

Figure 1 :

PROGRAMME DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19 EN ONTARIO			
	QUANTITÉ DE VACCINS	POPULATION À VACCINER	SITES DE DISTRIBUTION
PHASES	 <p>Les premières doses permettront de vacciner plus de 2 500 personnes, et d'autres envois arriveront dans les semaines à venir</p> <p>90 000 doses de Pfizer-BioNTech et environ 35 000 à 85 000 doses de vaccins Moderna (en attente d'approbation) sont attendues dans les prochaines semaines</p> <p>On estime à plus de 2 millions le nombre total de doses attendues au cours de cette phase</p>	<p>Résidents, fournisseurs de soins de santé essentiels et personnel des établissements de soins collectifs pour aînés</p> <p>Personnel de la santé</p> <p>Adultes dans les populations des Premières Nations, Métisses et Inuites</p> <p>Adultes qui reçoivent des soins de santé à domicile pour des problèmes chroniques</p>	<p>D'abord, deux sites pilotes, et par la suite, des sites hospitaliers seront sélectionnés dans les zones gris-confinement et rouge-contrôle, qui s'étendent à environ 21 hôpitaux dans toute la province</p> <p>Foyers de soins de longue durée et maisons de retraite dès que possible</p>
	 <p>Augmenter les stocks de vaccins disponibles</p>	<p>Élargie pour y inclure les travailleurs de la santé, les foyers de soins de longue durée, les maisons de retraite, les patients à domicile souffrant de maladies chroniques et d'autres communautés des Premières Nations et populations autochtones en milieu urbain, y compris les adultes Métis et Inuits</p>	<p>Sites de vaccination élargis</p>
	 <p>Vaccins disponibles tous les Ontariens qui souhaitent être vaccinés.</p>	<p>Tous les Ontariens admissibles</p>	<p>Vaccins largement disponibles partout en Ontario</p>

À titre de bureau de santé local dont les responsabilités sont prévues dans les [Normes de santé publique de l'Ontario](#) (ministère de la Santé de l'Ontario), Santé publique Sudbury et districts a la responsabilité générale du programme sans précédent de vaccination contre la COVID-19. Il s'acquitte de cette responsabilité en travaillant en étroite collaboration avec des partenaires des secteurs de la santé et non liés à la santé. Voici un résumé de la [stratégie de vaccination](#) complète de Santé publique Sudbury et districts.

But et objectifs

La stratégie du programme de vaccination contre la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts (*Public Health Sudbury & Districts COVID-19 Vaccination Program Playbook* – en

anglais seulement) (la stratégie) prévoit les plans de mise en oeuvre planifiés par région géographique et secteur afin d’atteindre un niveau de couverture vaccinale d’au moins 75 % des sujets admissibles. La stratégie décrit en détail une approche coordonnée sur l’entreposage, la livraison, la distribution et l’administration du vaccin contre la COVID-19. Fait important, Santé publique Sudbury et districts reconnaît la diversité des communautés sur son territoire, qui partage sa région géographique exceptionnelle sur le territoire des Anishinaabe et des Cris. La stratégie reconnaît explicitement les droits des peuples autochtones en vertu du Traité Robinson-Huron, du Traité n° 9 et du territoire non cédé de Wikwemikong.

Les objectifs généraux du programme de vaccination contre la COVID-19 consistent à :

1. réduire au minimum les perturbations sociales, y compris les répercussions sur l’infrastructure et l’économie;
2. mettre en oeuvre des initiatives soutenues en matière de sensibilisation communautaire et d’éducation du public;
3. maintenir la confiance du public;
4. atteindre un taux de couverture de 75 % des personnes admissibles au vaccin selon les échéanciers provinciaux.

Structure d’organisation et partenariats

Figure 2 :



Santé publique travaille avec les peuples autochtones à l'échelle régionale afin d'appuyer le programme de vaccination contre la COVID-19 de manière à renforcer l'autodétermination.

La groupe de commande est dirigée par Santé publique Sudbury et districts, elle veille à la supervision de tout le programme de vaccination contre la COVID-19 et elle est chargée d'assurer l'orientation, la supervision et la responsabilisation de tous les intervenants du programme de vaccination.

Le groupe de travail consultatif sur les vaccins conseille le groupe de commandement sur la planification et la coordination du programme de vaccination pour la population située sur l'ensemble du territoire de Santé publique Sudbury et districts.

Le collectif de la stratégie d'établissement de la séquence de vaccination contre la COVID-19 conseille le groupe de commandement en ce qui concerne l'ordonnancement des receveurs de vaccins dans les groupes prioritaires établis à l'échelle provinciale et selon le contexte local. Ses représentants devraient comprendre, par exemple, des groupes culturels et linguistiques, notamment des membres des communautés autochtones, et les principaux secteurs de la santé et des services sociaux.

Des comités de mise en œuvre du programme de vaccination contre la COVID-19 doivent être créés dans les cinq regroupements géographiques du territoire de Santé publique Sudbury et districts, en reconnaissant que la mise en œuvre sera différente dans l'ensemble de notre région.

Le comité des soins primaires liés aux vaccins veille à la mobilisation coordonnée du secteur des soins primaires dans le programme de vaccination grâce à la représentation des cliniciens dans l'ensemble de la région.

Le comité pour les Premières Nations et les autochtones en milieu urbain conseille le groupe de commandement sur la planification et la coordination du programme de vaccination pour les communautés des Premières Nations et les populations autochtones. Ses membres proviennent de communautés des Premières Nations, de centres autochtones d'accès aux soins de santé et des secteurs liés ou non à la santé.

Le comité des autres fournisseurs de vaccins reconnaît qu'il se pourrait que d'autres comités doivent être créés, selon les besoins, pour assurer la coordination des travaux.

Programme de vaccination contre la COVID-19

Conformément au [Plan de mise en œuvre de la distribution des vaccins de l'Ontario](#) (gouvernement de l'Ontario, en format PDF), la stratégie s'adresse à des populations prioritaires¹ selon les trois **phases** suivantes :

- > La phase 1 comprend : les personnes âgées vivant dans des lieux d'hébergement en commun; le personnel, les fournisseurs de soins essentiels et les autres employés des lieux d'hébergement en commun pour les personnes âgées; les travailleurs de la santé; les adultes (personnes âgées de 18 ans ou plus) dans les populations métisses, inuites et des Premières Nations vivant dans des communautés autochtones et ailleurs; et les adultes (âgés de 18 ans ou plus) qui reçoivent des soins à domicile pour des problèmes de santé chroniques, et les adultes de 80 ans ou plus.
- > La phase 2 comprend : les travailleurs essentiels; les adultes de 75 ans ou plus; les adultes de 60 à 74 ans; les adultes de 18 à 59 ans; les populations à risque; de même que le reste du personnel et des résidents des lieux d'hébergement en commun (refuges, foyers de groupe et centres correctionnels).
- > La phase 3 comprend : les autres Ontariens admissibles (âgés de 18 ans ou plus).

Trois **approches** seront employées pour vacciner tous les résidents sur le territoire de Santé publique Sudbury et districts : des cliniques de masse (dirigées par Santé publique), des cliniques mobiles (notamment dans les foyers de soins de longue durée, les refuges, etc.) et des cliniques de pratique (p. ex., soins primaires, pharmacies).

¹ L'expression « populations prioritaires » est employée par la santé publique pour décrire les populations qui présentent le plus de risque de subir des inégalités en matière de santé. Cette expression est utilisée dans la stratégie conformément à la priorisation de la distribution des vaccins en Ontario.

Le programme de vaccination contre la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts en un coup d'œil

Phase	Phase 1 Groupes à haut risque					Phase 2 Groupes pour la vaccination de masse					Phase 3 Reste de la population
Populations prioritaires	7 190 ⁱ Lieux d'hébergement en commun pour personnes âgées ¹	9 058 ⁱⁱ Travailleurs de la santé	20 204 ⁱⁱⁱ Adultes dans les populations métisses, inuites et des Premières Nations ²	2 042 ^{iv} Adultes recevant des soins à domicile pour des problèmes de santé chroniques	6 761 ^v Personnes de 80 ans ou plus	34 416 ^{vi} Personnes ne pouvant travailler à domicile	33 847 ^{vii} Personnes de 60 à 79 ans	12 452 ^{viii} Personnes souffrant de problèmes de santé chroniques et celles qui les soignent	16 395 ^{ix} Populations à risque ³	1 296 ^x Personnes vivant ou travaillant dans un lieu d'hébergement en commun ⁴	16 872 ^{xi} Personnes de 18 à 59 ans et grand public
Lieux	Établissements Centre communautaire	Centre communautaire Hôpital	Communautés des Premières Nations Centre	Centre communautaire	Centre communautaire	Centre communautaire Milieu de pratique Pharmacie	Centre communautaire Milieu de pratique Pharmacie	Centre communautaire Milieu de pratique Pharmacie	Centre communautaire Milieu de pratique Pharmacie	Centre communautaire Milieu de pratique Pharmacie	Centre communautaire Milieu de pratique Pharmacie
Approches ⁵	Séance de masse Clinique mobile	Séance de masse	Séance de masse Clinique mobile	Séance de masse	Séance de masse	Séance de masse Séance en milieu de pratique	Séance de masse Séance en milieu de pratique	Séance de masse Séance en milieu de pratique	Séance de masse Clinique mobile Séance en milieu de pratique	Centre communautaire Milieu de pratique Pharmacie	Clinique de masse Clinique de pratique
Vaccinateurs	Santé publique Personnel d'établissement Services paramédicaux communautaires	Santé publique Personnel d'établissement Services paramédicaux communautaires	Santé publique Personnel d'établissement Services paramédicaux communautaires	Santé publique Services paramédicaux communautaires Soins primaires	Santé publique Services paramédicaux communautaires Soins primaires Pharmacie	Santé publique Soins primaires Pharmacie	Santé publique Soins primaires Pharmacie	Santé publique Services paramédicaux communautaires Soins primaires Pharmacie	Santé publique Services paramédicaux communautaires Soins primaires Pharmacie	Santé publique Soins primaires Pharmacie	Santé publique Soins primaires Pharmacie
Échéanciers	De janvier à mars					D'avril à juillet					À compter du mois d'août
Régions	Chapleau, Grand Sudbury, Lacloche Foothills, île Manitoulin et Sudbury-Est										
Cible	Atteindre un taux de couverture de 75 % des personnes admissibles au vaccin selon les échéanciers provinciaux.										

Le programme de vaccination contre la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts en un coup d'œil

Note de bas de page :

¹Les lieux d'hébergement en commun englobent les résidents, le personnel, les fournisseurs de soins essentiels et les autres employés des foyers de soins de longue durée, des maisons de retraite, des cadres de soins pour les aînés et des autres lieux d'hébergement en commun.

²Les populations métisses, inuites et des Premières Nations englobent les personnes vivant dans une réserve et hors réserve qui s'identifient comme faisant partie des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

³Les populations à risque englobent les personnes vivant dans les endroits où les taux de décès, d'hospitalisation et de transmission sont élevés.

⁴Les autres lieux d'hébergement en commun à haut risque englobent notamment les refuges, les foyers de groupe et les centres correctionnels.

⁵Les approches représentent les divers endroits où la vaccination sera offerte. En général, l'expression mobile signifie que les vaccins seront offerts à des endroits où des populations particulières sont rassemblées ou vivent ; l'expression de masse signifie que les vaccins seront offerts dans un lieu communautaire où les personnes, selon leur admissibilité courante, doivent se présenter pour se faire vacciner ; l'expression

en milieu de pratique signifie que la vaccination sera offerte lors des séances qui se tiendront dans le cadre de pratique de fournisseurs particuliers (p. ex., Santé publique, centres de soins primaires et pharmacies).

ⁱSource : Surveillance ciblée des lieux d'hébergement en commun pour personnes âgées, Santé publique Sudbury et districts (2021).

ⁱⁱSource : Surveillance ciblée des travailleurs, Santé publique Sudbury et districts (2021).

ⁱⁱⁱSource : Affaires autochtones et du Nord Canada, Profil des Premières Nations et Recensement de 2016. Comprend : la population de 18 ans ou plus vivant dans une réserve et hors réserve qui s'identifie comme faisant partie des Premières Nations, des Métis ou des Inuits.

^{iv}Source : feuilles de CCM du RLISS du Nord-Est et de Santé Ontario-Nord (2021).

^vSource : Recensement de 2016. Comprend : la population de 80 ans ou plus moins les résidents des foyers de soins de longue durée et les populations métisses, inuites et des Premières Nations de 80 ans ou plus.

^{vi}Source : Recensement de 2016.

^{vii}Source : Recensement de 2016. Comprend : la population de 60 à 79 ans moins les résidents des maisons de retraite, des cadres de soins pour les aînés et des autres lieux d'hébergement en commun pour personnes âgées, les populations métisses, inuites et des Premières Nations de 60 à 79 ans et les personnes qui reçoivent des soins à domicile pour un problème de santé chronique.

^{viii}Source : personnes qui reçoivent des soins à domicile pour un problème de santé chronique. Comprend : la population atteinte de maladies chroniques majeures, comme des problèmes de santé mentale, moins les personnes qui reçoivent des soins à domicile pour un problème de santé chronique.

^{ix}Source : personnes qui reçoivent des soins à domicile pour un problème de santé chronique. Comprend : la partie de la population atteinte de maladies chroniques modérées, comme des problèmes de santé mentale.

^xSource : liste des lieux d'hébergement en commun selon la capacité maximale, Santé publique Sudbury et districts (2021).

^{xi}Source : Recensement de 2016.

Entreposage et distribution des vaccins

Les vaccins contre la COVID-19 sont sensibles à la température et doivent être entreposés comme il se doit pour en assurer l'efficacité et l'innocuité. Le vaccin de Pfizer-BioNTech doit être entreposé dans un congélateur à température extrêmement basse, soit entre -60°C et -80°C, tandis que celui de Moderna doit être gardé au congélateur à -20°C. Tous les protocoles du ministère de la Santé seront respectés en ce qui concerne l'entreposage des vaccins, les registres des séances d'information des cliniques, les plans d'urgence, la gestion de l'inventaire, l'innocuité et la sécurité.

Santé publique Sudbury et districts collabore avec les principaux partenaires communautaires à l'élaboration d'un modèle de distribution des vaccins. L'organisme a un système d'inventaire des fournitures bien établi et un solide système de livraison des vaccins actuels contre la grippe et d'autres vaccins courants. Selon le cas, le modèle utilisé en ce moment pour le vaccin contre la grippe servira de modèle pour la planification de la vaccination contre la COVID-19, sa distribution et sa livraison.

Programme local de vaccination

Santé publique Sudbury et districts cherche à susciter la confiance de la communauté, à favoriser la transparence, à offrir des preuves et des sources d'information fiables pour prendre des décisions éclairées, de même qu'à créer un environnement propice à la vaccination, tout en adoptant des comportements sûrs pour lutter contre la COVID.

Puisque le transport est un problème pour de nombreux habitants du nord, la Ville du Grand Sudbury envisage d'offrir le transport gratuit aux membres de sa communauté pour l'aider à avoir un accès équitable au vaccin contre la COVID-19. Les municipalités et les groupes de bénévoles de la région sont essentiels pour réagir aux inquiétudes liées au transport dans tout le district.

Il y aura des cliniques de vaccination dirigées par Santé publique à divers endroits pendant le programme de vaccination, qui seront déterminés selon des facteurs tels que la disponibilité des vaccins, la logistique dans la communauté, la disponibilité des fournisseurs, la phase du programme et la population prioritaire visée.

Les cliniques de **vaccination de masse** dirigées par Santé publique seront ouvertes de 9 h à 19 h, sept jours sur sept. Santé publique Sudbury et districts est chargée de planifier les rendez-vous. Au moment de réserver, les clients seront priés de donner leur nom, leur date de naissance, leur sexe, le numéro de leur carte santé de l'Ontario, une pièce d'identité, leur numéro de téléphone, leur adresse postale et leur courriel. Le courriel servira à envoyer les détails du rendez-vous, des

documents d'information et les formulaires de consentement à examiner avant de se présenter au rendez-vous. Les questions touchant l'équité en matière de santé seront planifiées pour les clients sans accès au téléphone, à une carte santé, à une pièce d'identité, à une adresse ou à Internet. Des directives concernant l'annulation seront également données au moment de la réservation.

Approche locale de communication

Santé publique Sudbury et districts a élaboré une vaste campagne pour inciter les résidents à se faire vacciner. La sensibilisation constante du public et la réponse rapide aux demandes de renseignements se poursuivront grâce à une multitude de modes de communication, notamment le site Web de Santé publique Sudbury et districts et les médias sociaux, pour veiller à répondre aux besoins de la communauté.

Les représentants bilingues des services à la clientèle du centre d'appels de Santé publique Sudbury et districts répondront aux appels, aux messages électroniques et aux demandes de renseignements généraux, ils achemineront les appels à la personne-ressource la mieux indiquée et ils informeront le public des ressources disponibles. Il est possible de laisser des messages après les heures normales sur le répondeur de Santé publique; des représentants du service à la clientèle retourneront les appels au plus tôt.

Transparence et responsabilisation

Santé publique Sudbury et districts s'engage à tenir le public et les intervenants au courant des nouvelles concernant les vaccins contre la COVID-19 et leur déploiement dans nos localités par divers modes de communication, comme des mises à jour et des bulletins dans les médias traditionnels et les médias sociaux. Des données régionales sur l'administration des vaccins et la vaccination seront également diffusées dès qu'elles seront disponibles. Pour ce faire, toutes les données sur la vaccination seront signalées conformément aux exigences du ministère de la Santé. La surveillance continue des données permettra d'évaluer l'efficacité de notre programme local de vaccination et de le modifier, le parfaire et l'adapter selon l'évolution de la situation. Il y aura une évaluation constante de l'efficacité du programme pour aider à améliorer la qualité en permanence, tout en assurant la sécurité et en réduisant le fardeau dans la vie des habitants de la région.

Conclusions

La planification et la mise en œuvre réussies du programme de vaccination contre la COVID-19 ne peuvent être réalistes qu'en partenariat avec de nombreux secteurs dans Chapleau, le Grand

Sudbury, LaCloche Foothills, l'Île de Manitoulin et Sudbury-Est. Santé publique Sudbury et districts est déterminée à diriger et à coordonner le programme de vaccination pour garantir son déploiement efficace, déterminé au moyen des taux de couverture de la vaccination et de la confiance de la communauté dans ces travaux.

La stratégie exhaustive du programme de vaccination contre la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts ([Public Health Sudbury & Districts COVID-19 Vaccination Program Playbook](#) – en anglais seulement) est notre cadre qui oriente les préparatifs, à mesure que le programme de vaccination contre la COVID-19 progresse. C'est un outil essentiel dont nous disposons pendant que nous réunissons nos efforts collectifs pour mettre la pandémie de COVID-19 loin derrière nous.